



Le SNES-FSU condamne l'attentat antisémite de La Grande-Motte



Le SNES-FSU exprime son indignation après l'attentat qui a visé la synagogue de La Grande-Motte. Il condamne fermement l'antisémitisme, et plus encore quand celui-ci prend une forme violente et tente de s'en prendre à la vie de personnes à qui on ne reproche rien d'autre que leur identité ou leurs croyances. Il s'inquiète, depuis plusieurs mois, de la montée des propos et actes antisémites dans notre pays.

A ce jour, il semble que c'est au nom de la cause palestinienne que le terroriste s'en est pris à des Français juifs. Le SNES-FSU, attaché depuis toujours à la défense des droits du peuple palestinien, rappelle qu'aucune cause ne peut prétendre justifier des actes antisémites, et que c'est au nom des mêmes principes de justice, de liberté, de lutte contre le fanatisme et la haine, que l'on doit combattre l'antisémitisme et le déni, par le gouvernement israélien, des droits des Palestiniens.

A quelques jours de la rentrée scolaire, le SNES-FSU rappelle que tous les jeunes, quels que soient leurs origines, leur religion, leurs croyances, leurs opinions, leur nationalité, leur identité, leur genre, leurs orientations sexuelles, sont les bienvenu·es à l'école de la République. Il appartient aux pouvoirs publics de faire en sorte que toutes et tous s'y sentent chez elles et chez eux, et en sécurité.

A Paris, le 25 août 2024